

21/04/2015: SUCCESSION: FLORILEGE DE QUESTIONS PRATIQUES

- Au décès d'une personne: qui sont ses héritiers légaux? Est-il possible d'en changer par testament? En présence d'enfants, quels sont les droits du conjoint survivant (pleine propriété, usufruit ou rente) ?
- Quelle est l'incidence du régime matrimonial des époux en cas de décès de l'un d'eux?
- Quels sont les droits successoraux du cohabitant ?
- Dans le cadre de familles recomposées: comment se prémunir contre d'éventuels conflits successoraux entre les enfants et la seconde épouse ?
- Est-il possible de privilégier un héritier par rapport aux autres ?
- Est-il possible de donner certains biens (par exemple, une entreprise familiale) à un héritier spécifique ?
- Etc.

Orateurs: Monsieur Manoël DEKEYSER, avocat, membre de la commission fiscale du barreau de Bruxelles

Monsieur Grégory HOMANS, avocat

Horaire(s): 18h30 (accueil dès 18h)

HOTEL THON BRISTOL STEPHANIE, avenue Louise 91-93, 1050 Bruxelles

Parking sous l'hôtel avec accès direct, entrée par rue de Livourne 12 à 1050 Bruxelles